



RÉGIME DE RETRAITE  
DES ENSEIGNANTES  
ET DES ENSEIGNANTS

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants  
de l'Ontario  
Assemblée générale annuelle

Le vendredi 9 avril 2010  
Édifice Carlu  
Toronto (Ontario)

Eileen Mercier, présidente :

Bon après-midi. Je m'appelle Eileen Mercier et je suis heureuse, à titre de présidente du conseil du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, ou du RREO, de vous souhaiter la bienvenue à l'assemblée générale annuelle. Je voudrais également souhaiter la bienvenue aux participants qui se joignent à nous par l'intermédiaire de la diffusion Web en direct. C'est avec grand plaisir que nous nous présentons devant vous pour ce dialogue annuel.

Avec moi sur le podium aujourd'hui se trouvent :

- le chef de la direction, Jim Leech,
- le vice-président directeur, Placements, Neil Petroff,
- la directrice, Innovation bureautique, Services aux participants, Tracy Abel, qui représente la vice-présidente principale, Rosemarie McClean.

D'autres membres du conseil se joignent aussi à nous aujourd'hui. Tout d'abord, je vous demande d'accueillir les nouveaux membres du conseil. Je vais leur demander de se lever : David Smith, qui s'est joint à nous à l'automne dernier, et Rod Albert, qui est officiellement des nôtres depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année. Jill Denham, Helen Kearns, Hugh Mackenzie, Louis Martel, Sharon Sallows et Jean Turmel sont de retour cette année. En votre nom à tous, j'aimerais les remercier pour le travail accompli cette année pour vous.

Si vous étiez présent l'année dernière, vous vous souvenez peut-être du sondage que nous avons mené, dans lequel nous vous demandions vos commentaires sur l'assemblée générale. La majorité des commentaires soulignaient que l'assemblée avait été trop longue. Nous avons donc réduit un peu la durée de nos discours. Comme nous avons aussi apporté quelques changements à notre fonctionnement, la période de questions devrait également prendre moins de temps.

L'année dernière, nous avons consacré une importante partie de l'assemblée générale à vous expliquer les répercussions de la crise financière sur notre fonds. Le rendement de 2009 s'étant chiffré à 10,9 G\$, ce qui représente un taux de rendement de 13 %, nous avons une situation beaucoup plus favorable à vous présenter cette année.

Toutefois, même si nous avons enregistré un solide rendement positif, notre évaluation actuarielle préliminaire fait état d'une insuffisance de capitalisation de 17 G\$. Je reviendrai sur les raisons qui expliquent cette insuffisance bientôt.

Les membres du conseil s'étaient fixé deux priorités d'une égale importance en 2009 :

- superviser la mise à profit, par la direction, des leçons qui ont été tirées de la récente crise financière mondiale;
- trouver une solution aux difficultés de capitalisation auxquelles le régime continue de faire face.

C'est moi qui aurai le plaisir de vous en parler. M. Leech, M. Petroff et M<sup>me</sup> Abel vous présenteront ensuite en détail les progrès accomplis par la direction en 2009.

Mais tout d'abord, les leçons tirées de la crise.

En 2009, les marchés ont repris de la vigueur, mais la croissance économique n'a pas été importante. M. Leech, M. Petroff et leurs équipes ont su tirer parti de la reprise des marchés et nous préparer en vue d'une véritable croissance économique.

En 2008 et au début de 2009, les marchés boursiers ont enregistré de fortes baisses. Certains investisseurs ont alors été forcés de vendre au rabais des placements de qualité afin de réunir les fonds nécessaires au respect de leurs obligations. Je suis heureuse de pouvoir vous annoncer que nous n'avons pas eu de problème de liquidité. De plus, grâce à l'habileté de l'équipe des placements, nous avons pu tirer parti d'occasions dont ne pouvaient profiter les investisseurs disposant de moins de liquidités.

Résultat : nous avons surpassé notre indice de référence avec un rendement de 13 %. Cet indice n'est pas formé de rendements réalisés par d'autres caisses de retraite, mais il est plutôt composé d'indices d'actions, de titres à revenu fixe et de placements sensibles à l'inflation, dans la proportion établie dans notre énoncé de politique de placement.

Je voudrais ici vous expliquer brièvement que c'est à dessein que nous ne nous comparons pas aux autres caisses de retraite, nos besoins étant différents. Dans notre politique de composition de l'actif, par exemple, le pourcentage d'actions est moins élevé que celui d'autres régimes. Cela s'explique par le fait que notre régime est à maturité. Nous avons donc une plus faible proportion de participants actifs par rapport au nombre de retraités que d'autres. Pour chaque retraité, nous avons 1,5 participant actif.

En quoi est-ce important?

Cette donnée compte, parce que quand nous sommes en situation d'insuffisance de capitalisation, c'est-à-dire quand le coût prévu des prestations futures est plus élevé que la valeur marchande de nos placements, comme c'est le cas maintenant, nous avons moins de participants dont les taux de cotisation ou les prestations peuvent être rajustés pour combler

l'écart. L'incidence d'une insuffisance de capitalisation sera donc plus élevée sur chacun de nos participants actifs. Autrement dit, notre régime est plus vulnérable que des régimes moins matures, qui peuvent répartir l'incidence de l'insuffisance de capitalisation sur un plus grand nombre de participants actifs.

C'est ce qui nous incite à une plus grande prudence à l'égard du risque.

La composition de notre actif différant considérablement de celle des autres régimes – seulement 40 % d'actions comparativement à 60 % dans certains cas – nos rendements ne peuvent être comparés de façon satisfaisante avec les leurs. C'est pourquoi nos prévisions de rendement sont en général plus faibles. Le conseil prend sa responsabilité très au sérieux. Il sert les intérêts supérieurs des participants en travaillant avec un actuaire afin de déterminer une hypothèse de taux de rendement adéquate.

Vous vous souviendrez peut-être qu'en 2008, la théorie de diversification des marchés a échoué. Toutes les catégories d'actif ont éprouvé des difficultés. Personne ne pouvait prévoir ce qui se passerait cette année-là, mais nous en avons tout de même tiré des leçons et nous faisons tout en notre pouvoir pour gérer le risque. Dans cette perspective, nous avons notamment examiné l'ensemble de nos processus et de nos systèmes.

Le risque est au cœur de nos hypothèses sur la capitalisation du régime et, de ce fait, de la politique de placement. Nous croyons que la gestion des risques doit d'abord venir des échelons supérieurs. Cela a été la grande priorité des membres du conseil en 2009. Nous avons supervisé le renforcement du système de gestion du risque d'entreprise. Une société internationale de gestion des risques de placement a examiné tous nos processus et nos systèmes d'information sur les risques et a confirmé que notre caisse de retraite se classait parmi les meneuses à l'échelle mondiale dans le domaine de la budgétisation des risques. Néanmoins, nous avons déterminé que des améliorations pouvaient être apportées, et elles ont déjà été mises en œuvre ou le sont à l'heure actuelle.

Passons maintenant à la question de la capitalisation du régime.

Une évaluation actuarielle équilibrée a été déposée l'année dernière, au premier janvier 2009. De petits rajustements aux hypothèses ont permis aux répondants du régime de combler l'insuffisance de capitalisation préliminaire de 2,5 G\$.

Les répondants ont décidé de déposer l'évaluation avant la date prescrite, ce qui leur donnait une année de plus, soit jusqu'en 2012, pour réagir à l'insuffisance de capitalisation préliminaire de cette année, ainsi qu'à d'autres insuffisances de capitalisation à prévoir. Nous savons par

exemple que nous devons continuer de comptabiliser les pertes inscrites en 2008 durant trois années encore.

Parallèlement au dépôt de l'évaluation de 2009, les répondants ont décidé de former un groupe de travail sur la viabilité de la capitalisation afin de s'attaquer au problème des insuffisances de capitalisation récurrentes. Je tiens à les en féliciter. Ce groupe de travail tripartite se compose de représentants de la FEO, du gouvernement de l'Ontario et de la direction du régime. C'est le professeur Harry Arthurs, qui a présidé la récente Commission d'experts en régimes de retraite de l'Ontario, qui en est l'animateur. Le groupe examine toutes les modifications pouvant être apportées au régime afin qu'il demeure viable et abordable. Il présentera un rapport comportant un plan d'action d'ici l'été.

La tâche du groupe n'est pas facile. Le contexte dans lequel il doit trouver des solutions est très différent de celui des années 1990 et du début des années 2000, quand les marchés étaient en plein essor et que leur potentiel paraissait illimité. Ce n'est que récemment que la possibilité que les années de retraite soient plus longues que les années de travail a commencé à susciter des inquiétudes.

Si les dernières années nous ont appris une chose, c'est que le concept d'une croissance illimitée est illusoire. Les marchés s'effondrent et entraînent la croissance dans leur sillage. Durant la seule année 2008, par exemple, nous avons perdu trois années de solides gains. Il nous faut donc revoir nos attentes.

Dans un article publié récemment, l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, et son coauteur ont écrit :

« Plus la retraite est longue et la période d'épargne est courte, plus le pourcentage du revenu épargné doit être important. »

Les auteurs expliquent ainsi qu'en règle générale, les Canadiens doivent décider d'épargner plus ou plus longtemps, voire les deux et, donc, accepter de se contenter de moins s'ils ne le font pas.

Les hypothèses de M. Dodge sont fondées sur une période de cotisation allant de 30 à 37 ans. En moyenne, nos participants comptent seulement 26 années de services décomptés au moment de prendre leur retraite et on prévoit qu'ils recevront une rente pendant 30 ans, et c'est sans compter la rente de survivant. C'est ce casse-tête que devra résoudre le groupe de travail sur la viabilité de la capitalisation. Ses membres savent que notre équipe de placements ne peut, à elle seule, combler cet écart. Ils étudient donc l'ensemble du régime avec réalisme.

Je conclurai en rappelant que même si des défis se posent encore, l'année 2009 a été marquée par la reprise et a fait naître de nombreuses occasions. Nous avons vu la valeur du fonds remonter de façon importante et nous avons saisi des occasions intéressantes, et ce, dans une optique de placements et d'administration. Il faut rendre hommage à la direction pour la diligence dont elle a fait preuve et le succès qu'elle a obtenu.

Au nom de tous les membres du conseil, j'aimerais aussi féliciter l'équipe de négociation syndicale et la direction qui ont signé une nouvelle convention collective, laquelle sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013.

Je veux également féliciter l'ensemble de nos employés qui ont, une fois de plus, prouvé qu'ils étaient de bons citoyens. Dans le cadre de leur campagne Centraide, ils ont recueilli 375 000 \$, pour un total de plus de 1 M\$ sur trois ans. Dernièrement, ils sont aussi venus en aide aux employés de nos sociétés de portefeuille au Chili, fortement touchés par le tremblement de terre. À l'initiative de l'un des leurs, les employés du RREO y ont dernièrement envoyé environ 600 kilos de manteaux d'hiver et de vêtements.

Je vais bientôt céder la parole à Jim Leech. J'espère vous avoir aidé à comprendre les défis complexes auxquels se sont attaqués les membres du conseil pour vous. Je peux vous assurer que chacun d'entre nous garde toujours à l'esprit l'intérêt supérieur de tous les participants.

Maintenant, j'ai le plaisir de vous présenter le chef de l'équipe de direction du RREO.

Mesdames et messieurs, je vous invite à accueillir M. Jim Leech.

Jim Leech, président et chef de la direction :

Merci Eileen, et bonne soirée à tous.

L'année 2009 a été stimulante pour l'équipe de direction du RREO. Nous nous sommes occupés du régime dans le contexte de la fin de l'effondrement des marchés et de ses suites, tout en le renforçant pour l'avenir. C'est dans ces circonstances que je vous présente mes observations.

J'aimerais tout d'abord remercier Eileen Mercier et les membres du conseil pour la rigueur et le soutien dont ils ont fait preuve pendant l'une des périodes les plus difficiles de l'histoire au chapitre de l'économie. La décision prise, il y a une vingtaine d'années, de mettre en place un conseil professionnel formé de spécialistes des placements, de l'économie, de la comptabilité et des affaires, a été judicieuse. Ils ont su garder la tête froide, et ce, dès le début de l'effondrement économique. Ils se sont montrés ouverts aux stratégies de la direction visant à améliorer le rendement des placements et à renforcer notre structure de gestion du risque. Ils ont posé les questions appropriées au moment opportun et nous ont encouragés à continuer de nous concentrer sur la situation et les occasions propres à notre régime, sans nous laisser distraire par les difficultés rencontrées par les autres. Ils ont en outre donné leur appui à plusieurs nouvelles idées d'investissement qui ont déjà commencé à porter leurs fruits. Leur confiance et leurs encouragements ont été précieux et ils profitent au régime et aux contribuables ontariens.

Nous avons connu des départs à la retraite et des nominations. L'équipe de direction compte donc maintenant sur de nouveaux membres. J'espère que vous aurez l'occasion de les rencontrer durant la réception.

Je n'ai pas besoin de vous présenter Neil Petroff. M<sup>me</sup> Mercier vous a déjà dit que Tracy Abel est ici aujourd'hui pour représenter Rosemarie McClean, qui est restée chez elle auprès de ses jumeaux nouveau-nés. Je lui souhaite autant de courage que de bonheur...

Je vous demande maintenant d'accueillir les autres membres de l'équipe de direction :

- David McGraw, vice-président principal et directeur financier
- Melissa Kennedy, conseillère générale, secrétaire de la Société et Affaires générales
- Barbara Svan, vice-présidente principale, Composition de l'actif et risque et chef de risque de placement
- Russ Bruch, vice-président et chef de l'information
- Peter Maher, vice-président, Services de vérification
- Marcia Mendes-d'Abreu, vice-présidente, Ressources humaines
- Madhav Murti, vice-président, Gestion des processus opérationnels

Melissa Kennedy et Madhav Murti se sont joints à nous l'année dernière et Marcia Mendes-d'Abreu, au milieu de 2008. On dit qu'il n'y a rien de tel qu'une crise pour souder une équipe. Je pense que nous pouvons tous en témoigner.

J'ai déjà mentionné la fin de l'effondrement des marchés. On oublie souvent que la crise financière ne s'est pas limitée à l'année 2008, mais qu'elle s'est poursuivie au premier trimestre de 2009, continuant d'entraîner l'économie dans sa débâcle. Il y a exactement un an et un mois aujourd'hui, le 9 mars 2009, les marchés ont atteint leur niveau le plus bas. L'indice de la Bourse de Toronto, la moyenne Dow Jones, l'indice S&P, l'indice Nasdaq : tous ont touché le fond ce jour-là.

Parlons maintenant des résultats : les revenus de 10,9 G\$ enregistrés par notre fonds correspondent à un taux de rendement de 13 %, soit 4,2 % de plus que notre indice de référence. Il s'agit d'un résultat remarquable, réalisé durant les neuf derniers mois de l'année seulement.

Les deux volets de nos activités ont affiché de brillants résultats. La division des Services aux participants a obtenu des participants une note de 9,1 sur 10 dans l'Indice de la qualité du service. Elle continue de figurer parmi les meneurs de sa catégorie dans le monde.

L'année dernière, je me suis présenté devant vous pour vous dire à quel point l'année 2008 avait été difficile. Heureusement, l'année 2009 a été marquée par un net retour en zone positive. Mais c'est aussi une année qui peut être assez difficile à comprendre vu l'état de la capitalisation du régime. Nous avons connu l'une de nos meilleures années pour ce qui est de la plus-value enregistrée par nos placements, mais l'évaluation actuarielle préliminaire présente une insuffisance de capitalisation de sept fois supérieure à celle que nous avons déclarée l'année dernière, alors que nous avons subi une perte de 18 %. Cela semble défier toute logique : de solides rendements d'un côté, une plus grande insuffisance de capitalisation de l'autre.

Je vais tenter de vous aider à comprendre ce qui peut expliquer cette situation.

L'insuffisance de capitalisation s'explique par trois facteurs :

- Tout d'abord, le régime est sensible aux taux d'intérêt réels, qui ont continué de fléchir l'année dernière. Chaque baisse de 1 % des taux d'intérêt réels entraîne une augmentation des coûts prévus des prestations futures de plus de 25 G\$. En 2008, le taux d'intérêt à la fin de l'exercice était de 2,1 %, alors qu'à la fin de l'exercice 2009, il était de 1,5 %. Cette différence de 0,6 % est à l'origine d'un déficit d'un peu plus de 15 G\$.



- L'insuffisance de capitalisation s'explique aussi par le nivellement des pertes de l'année précédente. Les régimes de retraite investissent et versent des prestations sur plusieurs décennies. C'est pourquoi nous nivelons certains résultats de placement sur des périodes de cinq ans, tout comme le font d'autres régimes. Nous atténuons les fluctuations de rendements afin de réduire la volatilité, ainsi que les augmentations ou réductions de taux de prestation et de cotisation qui en découlerait. En 2009, nous avons comptabilisé des pertes nettes de 6,8 G\$ provenant d'années précédentes. En ce début d'année 2010, les pertes nettes non amorties s'élèvent à 12,7 G\$, une somme qui devra être absorbée dans les prochaines années.
- Enfin, il faut mentionner un déficit de 1,7 G\$ dans notre flux de trésorerie, qui s'explique par la différence entre les 4,4 G\$ versés en prestations et les 2,7 G\$ encaissés en cotisation.

Ainsi, nous avons enregistré un revenu de près de 11 G\$, mais l'augmentation des coûts prévus, les pertes non réalisées subies en 2008 et les sorties de fonds annuelles nettes ont dépassé cette somme.

Cette dualité rendements forts-insuffisances de capitalisation récurrentes nous a causé bien du souci cette année.

Maintenant que j'ai situé le contexte, je vais vous expliquer quelle a été notre ligne de conduite en 2009.

Tout d'abord, j'aimerais attirer votre attention sur le fait que les décisions difficiles prises en 2008 nous ont permis de commencer l'année 2009 avec un actif solide et une équipe des placements renforcée. M. Petroff et son équipe ont exécuté leur plan de placement de main de maître.

Pour permettre au fonds de renouer avec les gains, ils ont retroussé leurs manches et ont pris les mesures suivantes :

- ils ont réorienté notre portefeuille de titres à revenu fixe;
- ils ont continué de chercher de nouvelles occasions de placements, tandis que d'autres restaient dans leur ornière;
- ils ont renforcé le style de gestion de l'ensemble de la caisse qui lui ajoute de la valeur;
- ils ont démarré le processus d'examen de nos systèmes liés au risque et aux données.

En ce qui a trait à la capitalisation du régime, M<sup>me</sup> Mercier l'a mentionné, une évaluation a été déposée au premier janvier 2009 afin de donner à nos répondants plus de temps pour éliminer les insuffisances de capitalisation prévues, ce qu'ils font avec le groupe de travail sur la viabilité

de la capitalisation. Ce groupe a été mis en place en octobre dernier et, à la direction du régime, nous jugeons le sens de l'engagement qui y règne très prometteur. Vous verrez, dans le hall, une exposition présentant un nouveau site Web, [capitaliservotrerente.com](http://capitaliservotrerente.com), qui a été lancé par le comité formé de représentants des secteurs de l'éducation et des communications de ce groupe. Je suis bien conscient que la capitalisation du régime est un sujet complexe et je pense que ce site pourra vous être très utile pour comprendre les différentes pièces du casse-tête et leurs répercussions sur l'état de la capitalisation du régime, des taux d'intérêt aux hypothèses, en passant par les données démographiques. J'espère aussi que vous écouterez l'une des webdiffusions que nous présenterons bientôt.

Au RREO, nous envisageons l'ensemble de notre travail dans une perspective de gestion du risque. M<sup>me</sup> Mercier vous a dit que la gestion du risque doit d'abord venir des échelons supérieurs. Je suis entièrement d'accord. La conscience des risques doit faire partie intégrante de la culture du RREO. Cela signifie que tous les membres de l'équipe de direction, puis tous les employés, doivent se mobiliser pour la réussite de la gestion du risque. C'était au cœur de notre réflexion l'année dernière, quand nous avons décidé de mettre à jour notre énoncé de la mission, de la vision et des valeurs du régime, en faisant appel à l'ensemble des employés, à l'échelle de l'organisation, quel que soit leur niveau.

Notre nouvel énoncé de mission est : « Service hors pair et sécurité de la retraite pour nos participants, aujourd'hui et demain ». Nous y avons ajouté une nouvelle vision ambitieuse : « Devenir le leader mondial parmi les régimes de retraite ».

Nous avons en outre rafraîchi nos valeurs. Possiblement l'élément le plus important à ce chapitre est l'ajout d'une nouvelle valeur : « Nous nous faisons les champions de l'obligation de rendre des comptes et de la gestion des risques ».

Quand nous avons lancé à l'interne notre nouvel énoncé de la mission, de la vision et des valeurs, nous avons demandé aux participants et employés leurs impressions sur le risque au RREO. Dernièrement, nous avons montré ces extraits vidéo au cours d'une séance de consultation avec des employés. Nous pensons qu'ils pourraient vous intéresser.

Comme vous pouvez le constater, votre intérêt financier nous tient à cœur.

La même importance accordée à la gestion des risques détermine notre philosophie de placement et notre ligne de conduite pour l'évaluation du régime. Le profil démographique des participants nous incite à une plus grande prudence à l'égard du risque que d'autres régimes. Il serait injuste qu'il en soit autrement parce qu'en cas d'insuffisance de capitalisation, ce sont les prestations et les taux de cotisation des participants actifs qui font l'objet de rajustements. Ainsi, l'importance accordée à la gestion du risque a des prolongements dans nos hypothèses sur les taux de rendement prévus. Nous savons qu'il est trop risqué de détenir une proportion élevée de nos placements en actions, parce qu'elles peuvent aussi bien enregistrer de grandes pertes que de forts gains. Nous devons donc prévoir un taux de rendement plus faible que les autres régimes.

Les projections économiques sont des outils de planification. Rien de plus, rien de moins. Quand nos actuaires, à l'externe et à l'interne, prévoient les coûts des prestations et des taux de rendement futurs, ils tentent de nous donner les outils dont nous avons besoin pour planifier notre approche de placement en vue de la capitalisation de votre rente. Nous avons récemment évalué le bien-fondé de nos données en consultant les données de trois des plus importantes sociétés d'experts-conseils du pays pour comparer les hypothèses sur la maturité des régimes et les taux de rendement. Vous pouvez voir sur la diapositive que le RREO se classe dans le premier décile en ce qui a trait à la maturité parmi les régimes canadiens. Cela signifie que moins de 10 % de tous les régimes ont le même niveau de maturité que le nôtre.

On voit aussi que 25 % de tous les régimes ont des hypothèses de rendement plus faibles que les nôtres.

La comparaison de la maturité des régimes explique pourquoi nos hypothèses doivent être plus prudentes que celles de bien d'autres régimes. En agissant autrement, nous exposerions les enseignants et futurs enseignants à des risques de perte indus. Il ne faut jamais oublier l'importance de la *prudence*.

Vu les défis de capitalisation auxquels nous faisons face et le rôle que nous jouons au pays dans le financement de la retraite, nos représentants élus doivent faire tout en leur pouvoir pour nous permettre d'être sur un pied d'égalité avec les autres régimes. À ce sujet, j'aimerais remercier le gouvernement provincial d'avoir indiqué, dans son plus récent budget, sa volonté de considérer l'élimination de deux règles très complexes sur les régimes de retraite :

- la règle de propriété de 30 %;
- l'obligation faite aux régimes de retraite conjoints de capitaliser leur régime selon l'évaluation de solvabilité.

Je veux ici souligner l'appui que nous avons reçu de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO), qui nous a aidés à faire progresser le dossier de l'élimination de l'obligation relative à l'évaluation de solvabilité. J'espère que nous pourrions aussi compter sur votre appui pour l'élimination de la règle des 30 %.

Je tiens à préciser que la Commission Arthurs a recommandé l'élimination de ces deux règles, reconnaissant qu'elles nuisent à notre compétitivité, entraînent des coûts supplémentaires et ne sont justifiées que par des considérations dépassées.

Prenons le cas de la règle de 30 %. Un régime de retraite américain, allemand ou asiatique pourrait, par exemple, venir au Canada et acheter la totalité d'une société de gestion de pension. En raison de cette règle dépassée, nous devrions soit nous retirer de la course, soit mettre en place des structures coûteuses, complexes et fastidieuses qui viendraient gruger

notre taux de rendement. Il ne s'agit pas d'une question théorique, mais d'une réalité que nous vivons quotidiennement et qui coûte cher aux enseignants.

Vous pouvez donc constater que certains facteurs qui ont une incidence sur le régime échappent totalement à notre action. Nous ne pouvons modifier le profil démographique du régime, ni les taux d'intérêt. Nous ne pouvons pas non plus changer les lois. Ce que nous pouvons faire, par contre, c'est réagir à ces facteurs le plus efficacement possible dans tous les aspects que nous pouvons maîtriser. Par exemple :

- nous adaptons notre programme de placement pour faire tout en notre pouvoir afin de réduire l'écart entre l'actif et le passif;
- nous gérons nos coûts;
- nous recrutons et maintenons en poste les employés les plus talentueux;
- nous offrons les meilleurs conseils possible à la FEO et au gouvernement.

Nous nous engageons à ne nous contenter de rien de moins que de l'excellence dans ces secteurs parce que nous avons à cœur d'assurer la stabilité des prestations de nos participants.

Je cède maintenant la parole à M. Neil Petroff, notre chef des placements, qui vous parlera du rendement de votre fonds de placement.

Neil Petroff, vice-président directeur, Placements et chef des placements :

Merci, Jim, et bonne soirée à tous.

Je suis vraiment heureux d'être avec vous ce soir, parce que j'ai de bien meilleures nouvelles pour vous que l'année dernière.

L'année 2009 a été difficile et pleine de défis pour le RREO. M. Leech l'a mentionné : le repli des marchés ne s'est terminé qu'en mars 2009. Nous avons donc conservé une optique défensive au premier trimestre, puis nous avons adopté une stratégie offensive pour les trois derniers trimestres de 2009.

Les résultats sont probants : le rendement du fonds s'est établi à 10,9 G\$. Les marchés ont repris confiance et beaucoup de placements ont repris de la valeur. Mais notre équipe est allée plus loin. Si nous avions eu un rendement comparable à celui de notre indice de référence, nous n'aurions obtenu que 7,5 G\$. Nous avons surpassé le marché avec un rendement de 3,4 G\$, ou 4,2 %, de plus que l'indice. Notre taux de rendement s'est établi à 13 %, alors que celui de notre indice composé était de 8,8 %. Pour vous donner une idée de ce que ce chiffre représente, je vous dirais que 3,4 G\$, c'est l'équivalent de 11 800 \$ par chacun des 289 000 participants actifs et retraités du régime.

Nous sommes très fiers du travail accompli par l'équipe responsable de cette réussite. Vous voyez ici les photos des dirigeants de chacun des secteurs :

- Stephen Dowd, Infrastructures et terrains forestiers exploitables;
- Wayne Kozun, Actions de sociétés ouvertes;
- Ron Mock, Titres à revenu fixe et placements non traditionnels;
- Peter Sharpe, Cadillac Fairview, filiale immobilière du RREO;
- Erol Uzumeri, Teachers' Private Capital;
- Michael Wissell, Répartition stratégique de l'actif;
- Barbara Svan, Composition de l'actif et risque et chef de risque de placement;
- Dan Houle, Opérations, Placements.

Ensemble, nous avons respecté les trois principes de placements fondamentaux du régime :

- penser à long terme;
- prendre les risques nécessaires pour obtenir des rendements;
- diversifier pour réduire les risques.

L'année 2008 a été marquée par la chute de toutes les catégories d'actif et la paralysie des marchés du crédit.

En 2009, les marchés ont commencé à regagner beaucoup de valeur et les avantages de la diversification du portefeuille sont revenus. Ce qui n'a pas changé, toutefois, c'est le sérieux et l'intelligence de notre équipe de placement qui a travaillé très fort pour récupérer les pertes du portefeuille, effectuer des recherches sur les marchés, augmenter la liquidité et renégocier les échéances, sans perdre de vue les besoins du fonds.

J'aimerais maintenant revoir avec vous les faits saillants liés au rendement des placements en 2009.

Tout d'abord, je veux vous rappeler la composition de notre actif à la fin de l'exercice 2009 :

- 49 % de placements sensibles à l'inflation;
- 44 % d'actions;
- 7 % de titres à revenu fixe.

Commençons par notre catégorie la plus importante, celle des placements sensibles à l'inflation, qui représentent 49 % de nos placements.

Cette catégorie est très importante parce qu'elle nous permet de réduire le risque et d'assumer les coûts des prestations à long terme. Le rendement de ces placements a tendance à être en étroite corrélation avec les variations du taux d'inflation, ce qui est important pour un fonds qui verse des prestations indexées sur l'inflation.

Les placements indiqués sur la diapositive se trouvent dans notre portefeuille. À la fin de l'exercice 2009, leur valeur s'élevait à 45,9 G\$, soit 1 G\$ de plus qu'en 2008. Notre portefeuille de biens immobiliers est géré directement par notre filiale en propriété exclusive, La Corporation Cadillac Fairview Limitée. Il a enregistré une plus-value de 1 G\$ en 2009, clôturant l'année avec un rendement de 17,2 G\$. Cette hausse est en grande partie attribuable aux gains enregistrés sur les marchés boursiers, dont ont profité nos placements immobiliers cotés en bourse au Brésil et au Royaume-Uni. Ces gains ont toutefois été partiellement annulés par les pertes de valeur dans notre portefeuille de propriétés en Amérique du Nord, qui se ressent encore de la récession.

La situation économique est encore difficile du côté des évaluations, mais les revenus de location sont solides. Le revenu net provenant de baux pour des immeubles de commerce de détail et de bureaux en 2009 s'est élevé à 1 G\$.

Les obligations à rendement réel figurent également dans la catégorie des placements sensibles à l'inflation. À la fin de l'exercice 2009, la valeur de ces placements s'élevait à 18,9 G\$, une hausse de 1,5 G\$ par rapport à 2008. Parmi ces titres, mentionnons les obligations émises par les gouvernements du Canada, des États-Unis, de l'Ontario et du Québec, ainsi que les obligations du concessionnaire de l'autoroute 407. Nous détenons également des prêts hypothécaires indexés sur l'inflation et garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Nos placements dans les infrastructures et terrains forestiers exploitables, qui sont en grande partie des placements directs, totalisaient 7,9 G\$ à la fin de l'exercice 2009, soit une baisse de 10 G\$, s'expliquant surtout par des dispositions et l'effet de l'appréciation du dollar canadien sur les placements étrangers.

J'arrive maintenant à la plus petite composante de nos placements sensibles à l'inflation : les marchandises. La valeur des placements dans cette composante s'élevait à 1,9 G\$ à la fin de 2009.

Ce sont les actions qui constituent notre deuxième catégorie d'actifs en importance. Elles représentaient 44 % de nos placements à la fin de l'exercice.

Nos actions de sociétés ouvertes et de sociétés fermées combinées totalisaient alors 41,2 G\$, une hausse de 6 G\$ par rapport à l'année précédente. La valeur des actions canadiennes s'élevait à 8,4 G\$, et celle des actions non canadiennes, à 32,8 G\$.

Les placements directs constituent une marque distinctive de notre fonds. Nous croyons que nos employés peuvent souvent trouver des occasions de placement et les gérer avec autant de succès que des gestionnaires externes, et ce, à une fraction du coût. Nous avons consacré d'importantes ressources au fil des ans pour développer ces compétences à l'interne et cet investissement s'est révélé très fructueux.

J'ai déjà indiqué que nous effectuons beaucoup de placements directs dans les infrastructures et l'immobilier. Nous faisons également beaucoup d'investissements directs dans la catégorie des actions. Teachers' Private Capital est l'un des fonds communs d'investissement de capitaux les plus importants pour les sociétés fermées. Notre programme de placements relationnels stratégiques destiné aux sociétés ouvertes est unique. Par ailleurs, notre nouveau portefeuille direct, le portefeuille d'actions à long terme, a fait sa première acquisition importante le mois dernier. Nos équipes se bâtissent une renommée internationale de compétences en matière d'investissement direct.

L'équipe Placements relationnels stratégique est responsable d'une stratégie spécialisée dans le groupe Actions de sociétés ouvertes. Elle prend des participations importantes et stratégiques dans des sociétés canadiennes et étrangères et travaille avec les conseils d'administration pour en accroître la valeur. C'est dans son portefeuille que sont faits nos placements dans deux sociétés brésiliennes. Or, c'est principalement à ces placements que l'on doit attribuer le rendement de notre composante en actions en 2009. L'année dernière, le marché boursier brésilien a enregistré le meilleur rendement dans le monde et le pays est maintenant la dixième économie mondiale. Nous sommes heureux d'investir dans ce marché.

La remontée des actions de sociétés ouvertes en 2009 était presque aussi spectaculaire que leur chute en 2008. Cette remontée s'expliquant en grande partie par le redressement du marché boursier et non par une réelle croissance économique, nous ne nous attendons pas à ce que les rendements continuent de croître au même rythme.

Le marché des titres de sociétés fermées est quant à lui demeuré stationnaire en 2009. L'équipe de Teachers' Private Capital a continué de procéder à des rajustements en fonction de la faiblesse de ce marché, mais la hausse du dollar canadien a plombé la valeur de nos placements étrangers. À la fin de l'exercice, la valeur de nos placements dans des titres de sociétés fermées s'élevait à 10 G\$. Le groupe des biens de consommation et de la vente au détail a annoncé l'acquisition en fin d'année de Simmons Bedding, en partenariat avec Ares Management. La semaine dernière, il a annoncé l'acquisition de Exal Group, le principal fabricant mondial de contenants d'aluminium.

Cela m'amène à notre plus petite, mais non moins importante, catégorie d'actifs, celle des titres à revenu fixe, qui représente 7 % de notre portefeuille. Vous vous rappelez peut-être que l'année dernière, nous vous avons promis que nous redonnerions son sens au terme « titres à revenu fixe ». Je suis très heureux de pouvoir vous dire que nous y sommes arrivés.

À la fin de l'exercice 2009, nos titres à revenu fixe (déduction faite du passif connexe) totalisaient 6,4 G\$, comparativement à 5,3 G\$ en 2008. Dans cette catégorie, nous détenons les placements traditionnels que l'on s'attend généralement à y trouver (obligations du gouvernement et bons du Trésor), mais aussi des obligations de sociétés, des fonds de couverture gérés à l'externe, des titres du marché monétaire et des stratégies de rendement absolu. Elle fournit aussi le financement pour de nouveaux placements dans d'autres catégories d'actif, équivalant au service de trésorerie d'une société.

Comme nous l'avions annoncé, nous sommes revenus à une stratégie qui privilégie les placements dans des titres à revenu fixe plus traditionnels. Cela nous a demandé beaucoup de travail sur le plan de la stratégie, de la structure et de la consolidation. Nous avons également



diminué le recours aux fonds de couverture gérés à l'externe en reprenant la responsabilité de ce travail à l'interne.

Après une année de turbulences, en 2008, le service des titres à revenu fixe s'est recentré. Il a terminé l'année sur la bonne voie, enregistrant des gains de 2,6 G\$.

Je dois dire qu'en 2009, la tentation était grande de déroger à nos principes, en particulier au moment où les marchés s'effondraient, au premier trimestre, mais je suis heureux de pouvoir vous dire que notre équipe n'a cessé d'adhérer avec rigueur à nos principes de placement fondamentaux.

Avant de céder la parole à Tracy Abel, qui vous parlera des services aux participants, je voudrais vous faire une suggestion. Notre régime compte 289 000 participants. Cela représente beaucoup de clients potentiels pour les entreprises détenues par le fonds. La prochaine fois que vous irez magasiner, pourquoi ne pas choisir l'un des centres commerciaux dans lesquels nous avons des participations (Eaton Centre, Fairview Mall ou Sherway Gardens)? Si vous avez besoin de vitamines, vérifiez s'il y a un magasin GNC près de chez vous. Pour l'épicerie, pensez aux Aliments Maple Leaf. Vous voulez assister à un événement sportif ou à un concert? Nous serions très heureux de vous voir au Air Canada Centre, au BMO Field ou au Ricoh Centre. Pour l'équipement sportif (bâtons et casques de hockey, équipement de baseball), vous pourriez choisir des produits Easton Bell. Et si vous restez à la maison, écoutez CTV en lisant le *Globe and Mail*. Pour une bonne nuit de sommeil, vous avez le choix entre deux bonnes marques de matelas : Serta et Simmons. Et n'oubliez pas d'en parler à vos amis.

Je vous remercie. Je cède maintenant la parole à Tracy Abel, directrice, Innovation bureautique, qui vous parlera des Services aux participants.

Tracy Abel, directrice, Innovation bureautique :

Merci, Neil.

C'est un honneur pour moi de vous présenter les résultats des Services aux participants.

Notre service est le visage du régime. Nous travaillons pour quelque 289 000 personnes : les participants actifs, les retraités et leurs survivants.

Nous sommes l'un des services de régimes de retraite les plus importants au Canada et l'une des principales sources de revenus au pays. Chaque année, nous traitons des milliards de dollars de cotisations et des millions de renseignements personnels.

Ce travail, nous l'effectuons en accordant une grande importance aux besoins particuliers de chacun de nos clients.

L'année dernière, 4 100 retraités ont commencé à toucher une rente. En 2009, l'âge moyen du départ à la retraite était de 58 ans et la rente moyenne pour un enseignant prenant sa retraite après avoir atteint le facteur 85 s'élevait à 42 900 \$.

Nous prévoyons plus de 50 000 départs à la retraite chez nos participants au cours des 10 prochaines années. D'ici 2020, plus de 140 000 anciens enseignants et personnes à leur charge toucheront des prestations.

Le versement des rentes à temps n'est que l'une de nos tâches. Ce qui fait que nous nous démarquons, c'est l'attention que nous portons au service individuel et au maintien d'une grande qualité.

Examinons maintenant notre engagement à l'égard du service individuel. Il est en lien direct avec notre stratégie  $E=mc^3$ . Vous vous en souvenez peut-être : nous en avons parlé l'année dernière.

La lettre « E » signifie « excellence » – l'excellence qui caractérise tout ce que nous faisons pour les participants. La lettre « m » correspond à « multiplication », soit la multiplication des trois « c », « caractéristiques personnalisées », « conseils » et « choix ».

Cette stratégie crée des occasions très intéressantes. Pendant leur carrière, les enseignants ont des besoins qui divergent grandement. Nous segmentons donc les participants en fonction de leur situation afin de mieux *personnaliser* le service que nous offrons.

Un nouvel enseignant qui commence à peine à participer au régime pourrait par exemple avoir besoin d'être guidé dans les étapes de désignation d'un bénéficiaire ou de création d'un profil personnel, tandis qu'un autre, plus près de la retraite, pourrait avoir besoin d'aide pour comprendre les effets de ses choix en ce qui a trait aux prestations de survivant.

Nous nous efforçons à toujours offrir à nos participants, quelle que soit l'étape de leur vie, des conseils judicieux. En 2009, nous sommes allés plus loin en offrant à nos spécialistes des formations et des outils pour leur permettre de discuter en détail des options offertes afin d'aider les participants à prendre la meilleure décision qui soit. Par ailleurs, nous continuons d'intégrer des conseils dans le site Web réservé aux participants, *iAccès Web*.

L'accent mis sur la qualité nous permet aussi d'aller plus loin.

L'année dernière, nous avons commencé à faire le suivi quotidien d'indicateurs de rendement. Ces indicateurs permettent de surveiller la façon dont le service est rendu et les améliorations qui y sont apportées, en temps réel. Nous en voyons déjà les résultats. Le pourcentage des demandes de participants auxquelles nous avons répondu le jour même est par exemple passé de 51 % en 2008 à 63 % en 2009.

Le rachat de services en est un autre exemple. Il arrive habituellement en dernière position dans les sondages sur la satisfaction des participants parce que c'est un processus complexe et fastidieux. Nous avons travaillé avec les répondants du régime pour y apporter des modifications importantes qui auront pour effet de simplifier et de rationaliser ce processus.

Ces modifications profiteront aux participants : elles leur permettront de gagner du temps et leur donneront accès à des options de paiement supplémentaires, ce qui simplifiera la préparation d'un budget en conséquence. Ces améliorations apportées au processus de rachat mèneront aussi à la mise en place d'un service en ligne amélioré.

Il est également important de miser sur la qualité avec les employeurs. Chaque jour, nous travaillons avec 193 conseils scolaires et employeurs désignés, dont les systèmes d'administration diffèrent. Il y a six ans, nous avons commencé à demander aux conseils scolaires d'adopter un processus de certification de l'exactitude des cotisations et des renseignements personnels qu'ils nous envoient.

S'il ne s'agit pour eux que d'une retenue salariale, pour nous, c'est beaucoup plus. Le processus de certification nous permet de nous assurer que l'information que nous détenons sur nos participants est exacte. C'est essentiel pour garantir qu'ils ont toutes les prestations auxquelles ils ont droit.

Tout ce que je vous ai dit aujourd'hui nous ramène à l'importance que nous accordons à la qualité du service. En investissant dans le personnel et la technologie, nous devenons plus efficaces, ce qui nous permet de continuer d'offrir de nouveaux services innovateurs aux participants.

Pour faire le suivi de cet investissement, nous nous servons du coût par participant. Au cours de la dernière décennie, il a varié de 118 \$ à 139 \$. En 2009, il était de 130 \$.

C'est un investissement qui continue de donner des résultats. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que nos participants nous ont accordé l'année dernière l'une de nos meilleures notes : 9,1 sur 10.

Et pour l'avenir, à quoi pouvez-vous vous attendre?

Le programme de cette année sera dominé par les modifications qui seront apportées à la loi.

L'une des modifications prévues touchera les participants qui vivent la rupture de leur mariage. Comme elle transfère la responsabilité de l'évaluation de l'actif du régime au régime, la loi aura d'importantes conséquences pour nous. Cependant, elle nous permettra aussi de mieux servir les participants en instance de divorce.

De plus, les modifications apportées à la *Loi sur les régimes de retraite* à la suite des recommandations de la Commission Arthurs auront une incidence sur notre travail cette année. On les retrouve dans le projet de loi 236, qui propose l'adoption d'exigences accrues en matière de communication, et notamment l'envoi de relevés annuels aux participants retraités. Cela touchera également certaines dispositions relatives aux prestations, comme l'acquisition immédiate des prestations et l'augmentation du seuil de remboursement des rentes peu élevées.

Comme vous pouvez le constater, nous avons une année bien remplie qui nous attend, mais nous ne cesserons pas de trouver de nouvelles façons d'améliorer la qualité du service que nous vous offrons. En étant à l'écoute des participants, des employeurs et des répondants, et en explorant la complexité du régime, on peut toujours trouver des éléments à améliorer.

Avant de redonner la parole à notre présidente, j'aimerais rappeler à tous que des spécialistes des rentes vous attendent au foyer et seraient ravis de répondre à vos questions sur votre rente.

Merci.

Je cède maintenant la place à M<sup>me</sup> Mercier.